



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec appuie la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières dans le dossier de train rapide

Bécancour Nicolet-Yamaska, le 17 novembre 2011 – À l'instar de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières (CCITR), dont le leadership est reconnu dans le dossier de train rapide, la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec (CCICQ) reconnaît l'impact d'un train rapide de passagers sur la rive-nord pour le développement de la rive-sud et décide d'appuyer la CCITR dans ses démarches actuelles.

Alors que l'étude du consortium Éco Train prônant la rive-nord vient d'être publiée, il est important de rappeler qu'en février 2011, le président à ce moment-là, M. Richard Perron, avait mentionné que la Chambre n'appuyait pas de facto le tracé rive-sud mais appuyait plutôt qu'une étude exhaustive soit réalisée en y intégrant le tracé rive-sud et que cette étude soit la dernière pour que l'on puisse finalement passer à l'action par la suite. Aussi, il avait été dit que la Chambre de commerce était favorable au développement d'alternatives au transport routier et à l'amélioration des infrastructures du transport ferroviaire pour les voyageurs et que cela rejoint ses valeurs de développement durable.

La sortie de cette étude a permis à la CCICQ d'entreprendre les démarches pour finalement se positionner dans le dossier de train rapide en questionnant ses membres par le biais d'un sondage interne. Plus de 70% des répondants étaient favorables à l'appui du dossier et au tracé rive-nord.

Il est évident que les membres de la CCICQ de la portion riveraine de Bécancour et de Nicolet-Yamaska bénéficieront à coup sûr des retombées économiques d'un tel projet. « La grande majorité des entreprises membres de notre regroupement est située dans la portion riveraine du St-Laurent » affirme Jean-Denis Girard, président de la CCICQ. « Il existe donc un lien d'affaires franc et solide entre celles-ci et les entreprises de Trois-Rivières » d'ajouter le président bien en selle. « Nous savons donc qu'un train rapide liant Trois-Rivières aux grands centres urbains serait très profitable puisque nous partageons le même espace économique, d'autant plus que les gens qui habitent en banlieue de Montréal prennent 1h30 pour se rendre au centre-ville tandis que le train rapide pourrait amener les gens en partance de Trois-Rivières en seulement 1 heure.»

Tout comme la CCITR, la CCICQ est convaincue que la concrétisation d'un train rapide rive-nord favoriserait la création d'emplois, l'arrivée de nouvelles entreprises et de nouveaux résidents dans les deux régions. Ceux-ci les choisiraient pour leur proximité des grandes villes et leur faible coût de la vie. « Depuis quelques années, notre économie souffre du départ des grandes entreprises industrielles. Dans les circonstances, plusieurs petites entreprises subsistent difficilement. De tout évidence, plus il y aura de nouvelles entreprises et de nouveaux résidents dans nos régions respectives, plus nos PME pourront croître et par ricochet, rendre notre région plus attrayante et économiquement prospère » martèle M. Girard.

« Pour permettre au ministre de saisir clairement le message que lancent conjointement les chambres de la rive-nord et la rive-sud aujourd'hui, je reprendrai ses mots et affirmerai que le train rapide est, sans contredit, un puissant moteur économique national qui *stimulera la croissance économique et la création d'emplois, même dans le contexte d'incertitude économique mondial dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui* » ajoute Me Luc Therrien, président de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières.

« Nous insistons sur l'importance de rencontrer le ministre des Transports fédéral, Denis Lebel, pour que s'expriment, conjointement, les 927 membres représentés par la CCITR avec les 839 membres représentés par la CCICQ auxquels s'ajoutent les 2000 membres additionnels de l'Alliance régionale des chambres de commerce de la Mauricie quant à notre vision partagée du développement socio-économique » insiste Me Therrien. « Nous avons une volonté ferme de contribuer activement au développement socio-économique de notre milieu mais encore faut-il que le gouvernement nous en donne les moyens » concluent les deux présidents.

- 30 -

Sources :

Martine Pépin
Directrice générale, CCICQ
819-294-6010

Caroline Beaudry
Directrice générale, CCITR
819-375-9628 (cell. 819-692-8327)

Pour entrevues :

M. Jean-Denis Girard
Président, CCICQ
819-691-5969 (après 12h30, vendredi)

Me Luc Therrien
Président, CCITR
819-376-9212 (jusqu'à 15h, vendredi)